

Alexandre Gavras présente



Léa DRUCKER

Denis MÉNOCHET

Thomas GIORIA

JUSQU'À LA GARDE

UN FILM DE XAVIER LEGRAND

SORTIE NATIONALE LE 21 FÉVRIER 2018

2017 – FRANCE – VF – 1h33 – 2:39 – 5.1

Matériel téléchargeable sur www.agorafilms.net

DISTRIBUTION

AGORA FILMS

Tél. : + 41 22 823 03 07

contact@agorafilms.ch

PRESSE

Diana Bolzonello Garnier

Tél. : +41 79 203 80 17

dianabg@vtx.ch

SYNOPSIS

Le couple Besson divorce. Pour protéger son fils d'un père qu'elle accuse de violences, Miriam en demande la garde exclusive. La juge en charge du dossier accorde une garde partagée au père qu'elle considère bafoué. Pris en otage entre ses parents, Julien va tout faire pour empêcher que le pire n'arrive.

ENTRETIEN AVEC **XAVIER LEGRAND**

Comme dans votre court-métrage, *Avant que de tout perdre*, vous abordez un drame social, la violence conjugale, en mettant le spectateur sous tension.

La peur est à l'origine de *Jusqu'à La Garde*. La peur que suscite un homme prêt à tout pour retrouver la femme qui veut se séparer de lui et fuir son extrême violence. Le personnage d'Antoine, interprété par Denis Ménochet, est une menace permanente pour ses proches. Il met son entourage sous tension, il n'entend que sa douleur, il est prêt à manipuler quiconque, y compris ses enfants. Les femmes qui ont subi des violences conjugales, comme celle jouée par Léa Drucker, sont tout le temps en alerte, elles savent que le danger peut surgir de n'importe où, n'importe quand, et n'épargner personne. En France, une femme meurt tous les deux jours et demi des suites de ces violences, et même si les médias en parlent, le sujet reste tabou. Les victimes ont peur de se confier, les voisins et les proches ne disent rien, ils ne veulent pas s'immiscer dans un couple, une histoire privée. Le secret reste lourd.

Je ne voulais pas en parler à la manière d'un dossier d'actualité. Comme dans *Avant que de tout perdre*, je désirais sensibiliser le public à ce drame en le traitant avec les armes du cinéma qui me passionne depuis toujours, celui d'Hitchcock, d'Haneke ou de Chabrol, un cinéma qui fait participer le spectateur en jouant avec son intelligence et avec ses nerfs.

Vous citez d'ailleurs *La Nuit du Chasseur* de Charles Laughton et *Shining* de Stanley Kubrick comme vos principales sources d'inspiration pour aborder ce sujet de société.

Trois films m'ont guidé dans l'écriture : *Kramer contre Kramer*, *La Nuit du Chasseur* et *Shining*. Je les ai oubliés ensuite, au moment du tournage, mais ils m'ont aidé à réfléchir aux thèmes que je voulais traiter, et à trouver les humeurs et les ambiances que mes personnages traversent. *Kramer contre Kramer* est un film sur le droit parental qui m'a beaucoup marqué. On y voit, pour la première fois, une femme abandonner l'exclusivité de la garde de ses enfants et il dépeint, avec une acuité terrible, la douleur de la séparation. *La Nuit du Chasseur* montre comment l'on peut se montrer sans concession avec les enfants pour arriver à ses fins. *Shining* m'a inspiré pour la dernière partie de mon film, la folie, l'enferment, la terreur. La violence conjugale peut mener à l'épouvante pure et c'est ce que je voulais raconter.

Comment avez-vous utilisé et travaillé les différents genres cinématographiques - réalisme, drame social, suspense, thriller - pour enrichir les différents aspects de votre film ?

Je me suis d'abord beaucoup documenté. J'ai fait des investigations auprès d'un juge aux affaires familiales, interrogé des avocats, des policiers, des travailleurs sociaux et même des groupes de parole d'hommes violents. Un sujet aussi délicat exige d'être au plus proche de la réalité tout en évitant de tomber dans l'écueil du simple documentaire, ou d'un drame social qui ne raconterait finalement qu'un fait divers. C'est en inversant le point de vue de l'histoire que j'ai pu mettre en exergue le suspense du quotidien. J'ai adopté une dramaturgie où nous suivons bien un « héros » : Antoine, mais du point de vue des différents obstacles qu'il doit surmonter pour arriver à ses fins : la juge, son fils et son ex-femme. Ainsi le spectateur vit en temps réel le doute de la juge, la pression subie par l'enfant et la terreur de la femme traquée. J'ai voulu donner une lecture politique et universelle du sujet, tout en plongeant le spectateur dans une histoire de cinéma de genre (celui du monstre qui cherche sa proie), où le suspense et la tension alimentent le récit et vice-versa.

Pour votre premier long métrage, vous faites des choix assez fermes de mise en scène, très nets, notamment dans votre travail sur le son.

Oui, il n'y a quasiment pas de musique dans le film. La tension vient de l'utilisation des bruits du quotidien et de leur relief, l'écho dans un appartement, le clignotant d'une voiture, une horloge, une alarme. J'y ai pensé très tôt, la dramaturgie sonore était déjà présente dans le scénario. Je ne cherche pas à faire basculer l'histoire dans un climat fantastique, mais à capter le bruissement d'une réalité anxiogène. Pareil pour la mise en scène, je n'ai pas cherché d'effets spectaculaires, mais plutôt la répétition des mêmes cadrages, dans les endroits qu'on visite plusieurs fois, pour créer un sentiment de familiarité, mais d'enfermement aussi, l'impression qu'on entre dans une spirale infernale.

Qu'est-ce qui vous a mené à explorer ce même thème dans vos deux premiers films ?

J'avais déjà *Jusqu'à La Garde* à l'esprit quand j'ai tourné *Avant que de tout perdre*. C'est un sujet qui me touche en tant que citoyen et qui n'est sans doute pas assez traité. Mon court métrage m'a emmené partout en France, parfois à l'étranger, pour le montrer dans les écoles afin de pouvoir en débattre et sensibiliser les jeunes sur ce sujet. Je voulais continuer à m'interroger sur la nature de cette violence, sur la domination masculine, sur le couple, la folie de la possession et, comme je suis passionné de faits divers, sur la famille au coeur desquelles se trament la plupart des crimes. Je désirais aussi en apprendre plus sur la distinction entre le couple conjugal et le couple parental. Un conjoint violent, un mauvais conjoint, fait-il forcément un mauvais parent ? Comment

en décider ? Comment en juger ? J'ai enquêté sur ce sujet. J'ai rencontré un juge des affaires familiales et je l'ai suivi dans son travail.

Vous commencez le film de manière presque documentaire par une scène d'un réalisme saisissant où le couple passe devant le juge.

Il faut savoir que ces audiences sont très courtes. Environ vingt minutes pendant lesquelles tout se décide de l'avenir des enfants. La justice estime que si la violence est dirigée vers le parent et non l'enfant, il n'y a pas de raison de rompre le lien. Or c'est une question d'une grande complexité car, même s'il y a pour l'enfant un besoin légitime d'avoir ses deux parents, il peut cristalliser le conflit et devenir un moyen de pression, un instrument pour le conjoint écarté qui n'arrive plus à atteindre sa compagne. Le juge traite une vingtaine de dossiers par jour. Il n'a que quelques minutes pour évaluer la situation et tenter de faire respecter le droit face à des gens fragiles qui jouent souvent un rôle, face à des avocats plus ou moins habiles. J'ai tenu à rendre la tension et la charge émotionnelle de ce moment en le filmant dans l'intensité de sa durée, et en installant le spectateur à la place du juge. Les personnages sont placés sur un pied d'égalité, présentés par leurs avocats respectifs. Qui le public va-t-il croire ? Que voit-il se dérouler sous ses yeux ? À quel genre de plaidoirie est-il sensible ? Il est plongé dans l'incertitude, il doit se faire son idée. Le film lui montre ce qui se passe ensuite, ce que le juge ne verra pas.

Vos comédiens rendent formidablement cette fragilité et cette charge émotionnelle, comment les avez-vous choisis, comment les avez-vous dirigés ? Et plus particulièrement les deux jeunes acteurs ?

J'ai écrit avec Léa Drucker en tête. Pour moi, elle se confond avec le personnage de Miriam, par son mélange de force et de fragilité, une femme très concrète qui ne s'abandonne jamais au pathos. Une femme sur laquelle la tempête est passée et qui doit se reconstruire dans la fuite. Léa a beaucoup travaillé son rôle seule avant le tournage, et je ne lui ai donné que peu d'indications psychologiques. J'ai simplement insisté sur le fait qu'à aucun moment, elle ne devait jouer la victime.

Je l'avais vue dans un court métrage où elle forme un couple très amoureux avec Denis Ménochet et, comme je le trouve excellent comédien, j'avais envie de le retrouver avec elle dans une autre situation, un autre temps de l'amour. Avec Denis, j'ai beaucoup travaillé sur le plateau. Nous avons discuté des moindres détails. C'est un rôle dur où il doit aborder de front la violence, la manipulation, la noirceur sans qu'on perde son personnage, sans qu'on le rejette et qu'on refuse de le comprendre. Il doit se glisser dans la peau d'un homme malheureux, en butte à lui-même, qui essaye de se faire aimer, mais vit dans le déni. Denis Ménochet sert le rôle à merveille. Il porte en lui cet alliage de virilité robuste et de blessure enfantine qu'on retrouve souvent chez les hommes qui violentent leur femme.

Pour ce qui est du travail avec Thomas Gioria et Mathilde Auneveux, j'ai dû procéder de manières très différentes. Pour Thomas, dont c'est la première expérience en tant qu'acteur, il était très important pour moi qu'il comprenne ce qu'est la vérité du travail de comédien, et qu'il différencie bien la réalité de la fiction d'autant que sa partition est très difficile puisque son personnage traverse des situations extrêmes. Du casting jusqu'au tournage, Amour Rawyler, spécialisée dans le coaching pour enfant, l'a préparé à aborder le travail que nous allions faire sur le tournage. Thomas a une qualité très rare pour son âge et digne des meilleurs acteurs : c'est son écoute et sa respiration. J'entends par « écoute » sa présence, sa façon d'écouter ce que son partenaire lui dit. Thomas parle avec ses yeux, dialogue avec l'intensité de sa respiration. Son écoute est entière, pleine, sans tricherie. Notre travail avec la coache a été de mettre en valeur ses qualités tout en préservant sa spontanéité, si précieuse pour le jeune acteur qu'il est. Pour Mathilde, qui joue Joséphine, c'était surtout un travail de répétitions car les séquences qui la concernent étaient techniquement difficiles, puisqu'elles sont toutes en plan séquence, donc d'une précision rigoureuse - que ce soit la scène des toilettes ou de son anniversaire. Il fallait absolument qu'elle connaisse son parcours à la seconde près, pour qu'elle puisse se sentir libre de jouer malgré beaucoup de contraintes.

Julien et sa sœur Joséphine ont des rôles importants dans le film qui leur demandent d'exprimer beaucoup d'émotions différentes avec peu de mots. Comment contribue le point de vue des enfants et surtout celui de Julien au film?

Si les enfants ont très peu de dialogues c'est parce que c'est l'essence même du sujet : dans la violence conjugale, les enfants n'ont généralement pas leur mot à dire. Même si leur parole est entendue, elle n'est que très rarement écoutée. L'histoire s'ouvre sur la juge lisant l'audition de Julien devant ses parents. Cette ouverture cristallise toute la problématique du film : la conjugalité et la parentalité. Julien, étant le plus jeune, est au centre du conflit. Il y a généralement deux développements distincts pour les garçons ayant grandi dans un climat de violence conjugale : soit ils reproduisent cette violence, soit ils développent un syndrome d'hyper-vigilance pour la contrer en permanence. Julien appartient à cette seconde catégorie : il est continuellement aux aguets, usant de ses modestes moyens pour protéger sa mère. Joséphine, elle, va atteindre sa majorité. Elle aussi élevée dans un climat de violence, développe un phénomène propre aux adolescentes : elle fuit une cellule familiale pour en créer précocément une autre. C'est ce qu'il se passe lorsque Joséphine part avec son petit ami Samuel après son anniversaire. À travers les enfants, je montre les différentes répercussions que la violence conjugale peut causer dans une même famille, et ce, de manière « transgénérationnelle ». Joséphine reproduit un schéma familial : elle devient mère très jeune tout comme sa propre mère Miriam semble l'avoir été. On peut également envisager que sa grand-mère avait déjà construit ce phénomène. Plusieurs générations de femmes qui semblent fuir l'autorité parentale en devenant le plus tôt possible mères à leur tour.

À propos de **XAVIER LEGRAND**

En parallèle d'une carrière de comédien au théâtre, à la télévision et au cinéma, c'est en 2013 que Xavier Legrand tourne son premier court métrage *Avant que de tout perdre*, qui est sélectionné dans une centaine de festivals à travers le monde. Nommé aux Oscars en 2014, le film a obtenu de nombreuses récompenses, notamment quatre Prix (dont le Grand Prix du Jury) au Festival International du Court Métrage de Clermont-Ferrand en 2013 et le César du Meilleur Court Métrage en 2014. *Jusqu'à La Garde* est son premier long métrage.

LISTE ARTISTIQUE

Antoine	Denis MÉNOCHET
Miriam	Léa DRUCKER
Julien	Thomas GIORIA
Joséphine	Mathilde AUNEVEUX
Samuel	Mathieu SAÏKALY
Sylvia	Florence JANAS
La juge	Saadia BENTAÏEB
Maître Davigny	Sophie PINCEMAILLE
Maître Ghénen	Émilie INCERTI-FORMENTINI

LISTE TECHNIQUE

Écrit et réalisé par	Xavier LEGRAND
Produit par	Alexandre GAVRAS
Directrice de la photographie	Nathalie DURAND, a.f.c.
Chef décorateur	Jérémie SFEZ
Montage	Yorgos LAMPRINOS
Son	Julien SICART Julien ROIG Vincent VERDOUX
Chef costumière	Laurence FORGUE-LOCKHART
Directrice de casting	Youna DE PERETTI, a.r.d.a.
Directrice de production	Christine MOARBES
1 ^{ère} assistante réalisation	Marie DOLLER

Une production KG Productions en co-production France 3 Cinéma
Avec la participation du Centre National du Cinéma, Canal +, France Télévisions, Ciné +, Haut et Court Distribution
et le soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté **et de la** Procirep

© KG Productions – France 3 Cinéma
Visa d'exploitation n°144.409